



FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

AGENCES PAIE ET FAMILLE

CHEMINOTS : NOS DROITS MENACÉS !

Les cheminots des agences Paie et Famille sont garants et compétents dans la gestion de nos droits, de notre rémunération et de notre situation administrative au sein de l'entreprise.

Pourtant, nos droits et emplois en tant que cheminots sont menacés ! : Digitalisation des Facilités de Circulation, externalisation et digitalisation de la gestion de nos dossiers agents, projets de nouvelles suppressions de postes en Agence Paie et Famille...

Expérimentation sur la gestion téléphonique des cheminots : Serveur AVAYA

La CGT a démontré que pour tenir le serveur téléphonique AVAYA, il fallait du personnel supplémentaire, puisqu'il était impossible de tenir son poste et dans le même temps tenir un serveur téléphonique.

La CGT et les cheminots des APF avaient également fait savoir que l'organisation du travail était bien plus efficace lorsque les gestionnaires géraient leur portefeuille d'agents et étaient en capacité de répondre à leurs collègues directement.

Si la Direction a reconnu l'incompatibilité entre AVAYA et la tenue du poste, elle a pour autant refusé le retour à la gestion téléphonique par portefeuille d'agents.

Elle n'a d'ailleurs pas mis en place l'effectif pour assurer AVAYA, détériorant ainsi les conditions de travail des cheminots de l'APF, la qualité du service rendu et les délais de réponse à l'ensemble des cheminots de l'Entreprise. Les gestionnaires ne veulent pas d'AVAYA !

Réponse de la Direction : Privatisation d'AVAYA et d'une partie des missions des gestionnaires.

Pour la CGT, c'est une attaque contre la pérennité de nos emplois cheminots !

Face au choix de la Direction d'externaliser, la CGT souligne que nous avons l'expertise et les compétences en interne pour ce type de plateforme et que nous savons faire avec des cheminots : Centre Ligne Directe, par exemple.

En termes de moyens humains cheminots, les EIM regorgent de cheminots sans poste.

La CGT exige sans délai la réinternalisation d'AVAYA

Impact des expérimentations et réorganisations successives sur vos droits

Les cheminots des APF ont pu constater à quel point les conditions de travail deviennent de plus en plus difficiles et que la qualité du service rendu et les délais de réponse s'en ressentent.

Les réorganisations, les restructurations opérationnelles ont largement détérioré le travail en lui-même et de fait, la capacité des agents à assurer le meilleur service possible aux cheminots.

La CGT exige des recrutements et des emplois en corrélation avec la charge de travail.

Les projets de la Direction visant à généraliser la spécialisation dans l'organisation de travail [« travail par thème »] n'améliorent en rien la qualité des prestations. Cela est comparable à un conducteur dédié à une ligne et un engin. La répétition est source d'erreur et totalement contraire à la professionnalisation des cheminots.

La CGT dénonce un retour en arrière digne du « travail à la chaîne ».

Fusion d'Agences ou de sites : isolement des cheminots

La Direction déclare qu'il n'y a pas de fusion d'APF « en cours », ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de projet de fusion, voire de fermeture d'APF. Les orientations de la Direction nationale visant à alléger les frais en termes de patrimoine et de dépenses immobilières pèsent sur l'avenir des petites agences.

Les cheminots sont de moins en moins souvent gérés par des collègues en proximité, l'accueil physique est limité, voire fermé, ce qui rend encore plus compliqué la gestion de tout problème éventuel, que ce soit concernant la fiche de paie ou tout autre sujet personnel majeur.

La CGT exige un retour à la proximité entre les gestionnaires du personnel et leurs collègues cheminots.

Evolution du travail des gestionnaires et de leurs Dirigeants

La baisse des effectifs s'accroît, mais la charge de travail ne faiblit pas ! La Direction Nationale impose une extrême polyvalence et une poly-compétence aux gestionnaires comme aux dirigeants, qui détériorent gravement les conditions de vie et de travail des cheminots des APF tous collèges confondus, engendrant une explosion des RPS. Pour la CGT, le retour à la triple compétence du métier de gestionnaire du personnel doit s'accompagner du volume d'emploi nécessaire pour les collèges exécution, maîtrise et cadre, de manière à respecter les contours métiers et à permettre une organisation du travail efficace.

Les nouveaux outils imposés par la Direction nationale aux APF sont souvent inadaptés et rendent le travail moins précis, plus long, plus compliqué. Ces nouveaux outils entraînent de nouvelles sources d'erreurs et donc un travail supplémentaire de contrôle.

Le travail en APF évolue et exige de plus en plus de nouvelles compétences, mais la reconnaissance professionnelle n'y est pas, que ce soit pour les gestionnaires comme pour leurs Dirigeants.

La CGT demande une étude de requalification des postes tous collèges, en cohérence avec les nouvelles exigences métier. La juste rémunération du travail est un élément d'amélioration des conditions de travail et de fait, d'une meilleure qualité de service.

